

DEC131078DAJ

Décision donnant délégation de signature ponctuelle à M. Jean-Yves Marzin, directeur de l'Institut des Sciences de l'Ingénierie et des Systèmes

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n°130471DAJ du 18 février 2013 portant nomination de M. Jean-Yves Marzin, aux fonctions de directeur de l'Institut des Sciences de l'Ingénierie et des Systèmes ;

Vu le projet la lettre d'intention pour l'extension géographique de l'UMI GeorgiaTech-CNRS au Maroc entre Georgia Institute of Technology, le Centre National pour la Recherche Scientifique et Technique marocain, l'université internationale de Rabat, l'université Moulay Ismaïl, l'université Mohammed V – Agdal, l'université Cadi Ayyad et le CNRS,

DECIDE :

Art. 1. – Délégation est donnée à M. Jean-Yves Marzin, directeur de l'Institut des Sciences de l'Ingénierie et des Systèmes, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, la lettre d'intention pour l'extension géographique de l'UMI GeorgiaTech-CNRS au Maroc entre Georgia Institute of Technology, le Centre National pour la Recherche Scientifique et Technique marocain, l'université internationale de Rabat, l'université Moulay Ismaïl, l'université Mohammed V – Agdal, l'université Cadi Ayyad et le CNRS.

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 29 mars 2013

Alain Fuchs